

Bienvenue sur le nouveau site Internet de l'ACPR !

<https://acpr.banque-france.fr>

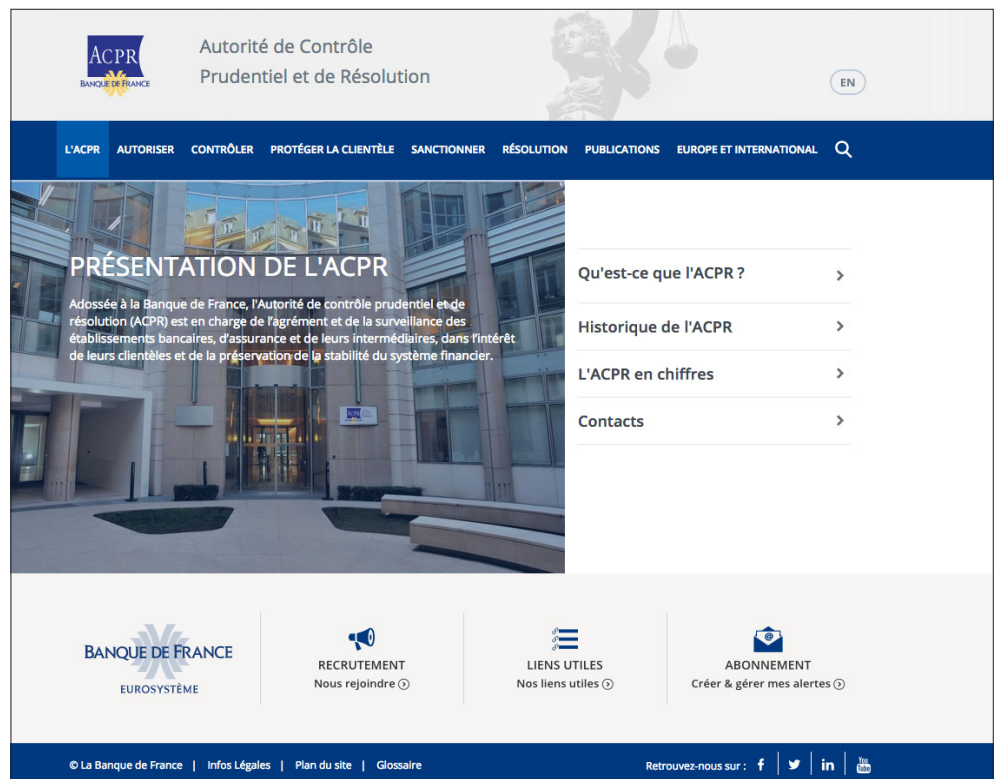
L'ACPR a le plaisir de vous présenter son nouveau site Internet, opérationnel depuis le 6 octobre.

Vous pouvez découvrir son format réactualisé, plus clair, plus moderne et surtout davantage adapté à vos attentes, notamment avec un moteur de recherche plus puissant.

Le site de l'ACPR propose désormais, dès la page d'accueil :

- des actualités ;
- un accès direct au registre officiel avec une recherche simplifiée ;
- une nouvelle rubrique destinée aux particuliers et à la protection de la clientèle ;
- un agenda annonçant les événements à venir, séminaires de recherche, conférences de l'ACPR, matinées Fintech... ;
- des publications, documents d'analyse et de recherche tels que les *Analyses et Synthèses*, les *Débats économiques et financiers* ou les supports utilisés lors des conférences et séminaires ;
- les PDF des interventions du secrétariat général de l'ACPR, consultables en ligne ou téléchargeables ;
- une sélection de dossiers à la une extraits de *La Revue de l'ACPR* ;
- une rubrique destinée aux Fintech et à l'innovation.

Ce nouveau site vous offre également une version anglaise réactualisée, un design simplifié ainsi que la possibilité de vous abonner aux alertes qui vous intéressent et prochainement à une newsletter.



ASSURANCE BANQUE ÉPARGNE INFO SERVICE, UN SITE DESTINÉ AU GRAND PUBLIC

Après les évolutions apportées au site ACPR, le site Assurance Banque Épargne Info Service (abe-infoservice.fr) fait aussi peau neuve. Sa nouvelle version a vu le jour le 11 décembre.



Ce site, destiné au grand public, apporte des informations pratiques sur les produits bancaires, assurantiels et les placements financiers, d'orienter les clients dans leurs démarches avant la réalisation d'une opération ou lorsqu'ils souhaitent formuler une réclamation auprès d'un professionnel.

Il permet également d'alerter le public sur des pratiques ou des acteurs non autorisés et enfin de lui donner la possibilité de poser une question ou faire part d'un constat ou d'une expérience à l'ACPR.

Proposé par 3 institutions au service du public, l'ACPR, la Banque de France et l'AMF, le site a été totalement repensé sous forme de questions-réponses afin de mieux répondre aux besoins des internautes. Son moteur de recherche, accessible depuis la page d'accueil, est totalement rénové. Le site continue de proposer des supports de communication diversifiés : des actualités, des articles, des alertes et des vidéos.

Afin d'être régulièrement informés des contenus publiés sur le site, les internautes ont toujours la possibilité de s'abonner à une newsletter.



Dans une démarche éducative et ludique, une [chaîne YouTube](#) est aussi disponible. Vous y trouverez des vidéos à propos du droit au compte, du surendettement, de la fraude à la CB...

N'hésitez pas à venir la consulter !